

## Interventions projetées sur la route 133 entre 2006 et 2012 Entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine

**\*\*\*La réalisation de ces projets est conditionnelle à l'autorisation annuelle des autorités du Ministère**

Localisation	Motif de l'intervention	Intervention projetée	Estimation préliminaire des coûts
Au sud de la voie ferrée MM&A sur 1 km (A-35 et 133) direction nord	État déficient de la chaussée	Couche d'usure	150 000 \$
Du chemin de la Grande-Ligne à la voie ferrée du MM&A (A-35 et 133) direction sud	État déficient de la chaussée	Couche d'usure	800 000 \$
De Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River à Henryville	État déficient de la chaussée	Couche d'usure	1 M\$
De 300 m au nord du Petit-Sabrevois à Sainte-Anne-de-Sabrevois	État déficient de la chaussée	Couche d'usure	600 000 \$
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River (route133-01-050 au chaînage 3 + 426)	Déplacement du mur de tête d'un ponceau et certaine dépression de la chaussée	Reconstruction du ponceau	350 000 \$
Henryville (secteur urbain)	Site accidentogène, particulièrement la nuit	Installation d'un système d'éclairage	350 000 \$
Saint-Sébastien (à l'est du milieu urbain)	Rapport du coroner qui recommande l'installation de glissières de retenue compte tenu de la profondeur du fossé agricole. Accès aménagé avec des murs de tête de massifs en béton.	Installation de glissières de sécurité sur une longueur de 1,8 km	150 000 \$
2 km à l'est de la route 227	Détérioration du ponceau	Réfection du ponceau	400 000 \$

Localisation	Motif de l'intervention	Intervention projetée	Estimation préliminaire des coûts
Du chemin Grande-Ligne à la limite de Saint-Jean-sur-Richelieu	Détérioration des clôtures	Réfection des clôtures	100 000 \$
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River (route 133-01-050 à 070)	Route déficiente en IRI pour les derniers 3,5 km du projet	Recouvrement de surface et resurfaçage des accotements sur 1 m de largeur.	1,7 M\$
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River (route 133-01-050/chemin du Moulin)	Visibilité restreinte à deux intersections avec chemin du Moulin	Réaménagement d'intersections (acquisition terrain faite; nouvelles utilités publiques réalisés)	200 000 \$
Saint-Armand (route 133-01-010 à 030)	Imposition par le MTQ de servitudes de non-accès	Régularisation d'accès privés et commerciaux	200 000 \$
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River (routes 133-01-050 et 060/intersection route 202 et chemin du Moulin)	Besoins exprimés par la municipalité pour des feux clignotants (non justifiés par étude de sécurité routière)	Réaménagement d'intersections	200 000 \$
Saint-Armand (route 133-01-010, 020, 030)	Éclairage sur poteau de bois non-conforme	Modification éclairage et fragilisation d'obstacle	500 000 \$

2 novembre 2005